



Le savez-vous ?

Les habitants des Hauts-de-France perdent
16 à 19 mois d'espérance de vie
à cause de la pollution de l'air.



Conseil



Je ne brûle pas mes déchets verts.
Interdite, cette pratique pollue énormément.





Conseil

Je ne brûle pas mes déchets verts :
j'opte pour une solution alternative
(broyage, compostage, déchetterie, ...).



Le saviez-vous ?



Brûler **50** kg de déchets verts émet autant de poussières que **14 000** km parcourus en voiture.



Le saviez-vous ?



Un particulier n'a pas le droit
de brûler ses déchets verts
(tonte de pelouse, feuilles mortes, épluchures, ...)
à l'air libre.

Brûler 50 kg de végétaux
à l'air libre...



...émet...

1 à 35 fois plus d'Oxydes d'azote (NOx)



10 à 440 fois plus de dioxines et furanes



7 à 700 fois plus de monoxyde de carbone (CO)



90 à 700 fois plus de particules fines (PM10)



11 à 1050 fois plus de Composés Organiques Volatils (COV)



7 à 1350 fois plus de benzène



400 à 3250 fois plus de Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP)



*Véhicule
le plus polluant

* La notion de véhicule plus ou moins polluant
dépend de 2 paramètres : l'âge du véhicule
(récent, ancien) et du carburant (diesel, essence)



*Véhicule
le moins polluant

... qu'un trajet* de 20 km
jusqu'à une déchetterie

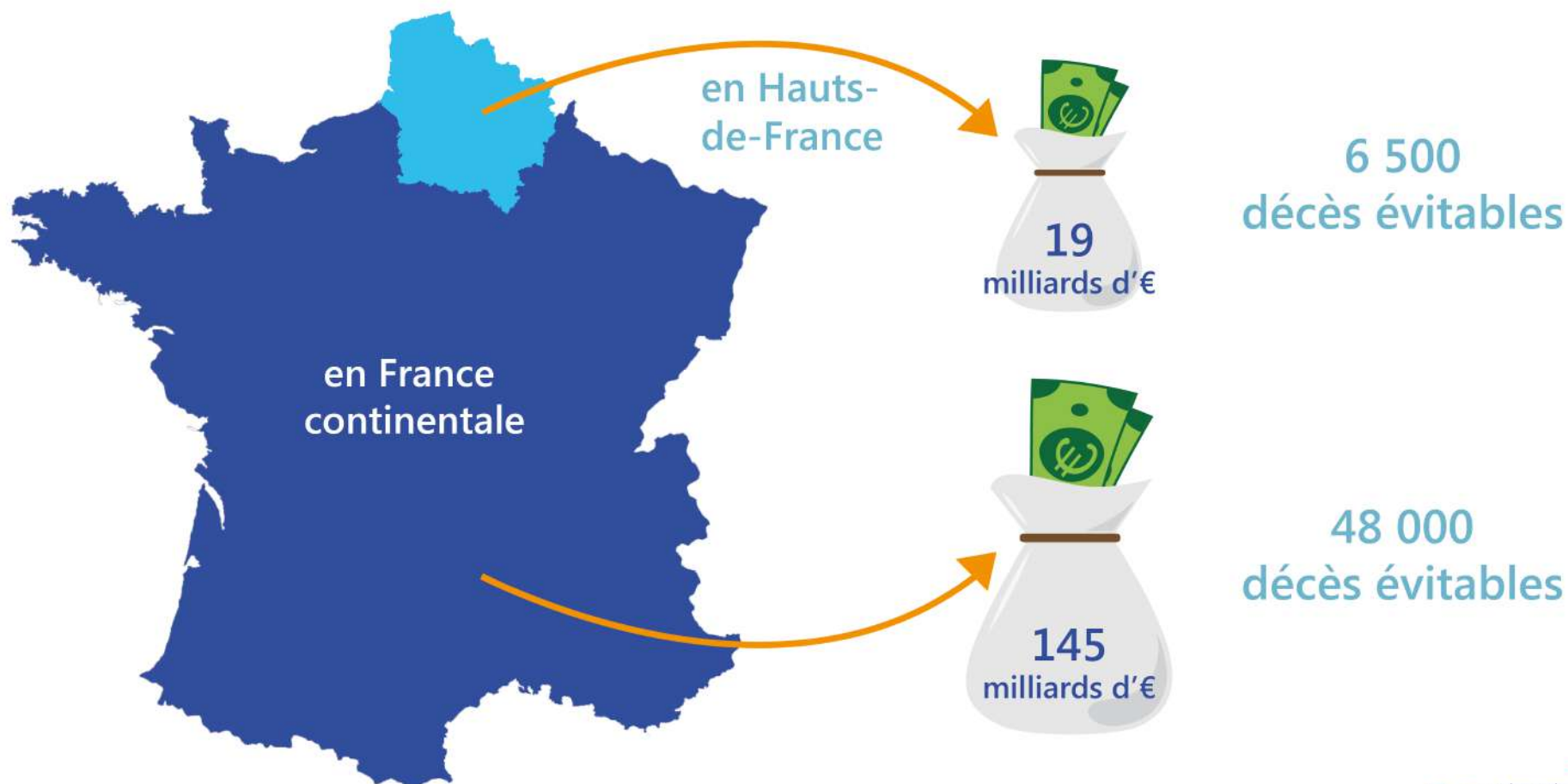


© Atmo Auvergne-Rhône-Alpes
V2016-2

Le saviez-vous ?

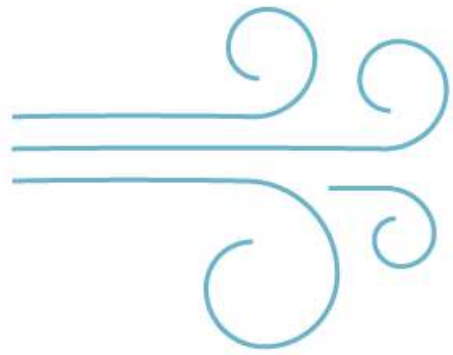


Le poids des particules fines



Source : Santé Publique France

Le saviez-vous ?



Nous respirons

15 000

litres d'air par jour.